

Voici un tableau rappelant de façon synthétique l'application des forfaits de traitement :

	FORFAIT DE TRAITEMENT			
	Formations longues >52 jours 7 forfait mensuels (1)		Formations courtes  < 52 jours  1 forfait horaires (1)	
Établissements	7 forfait me Fonds mutualisés et co-financement		1 forfait ho Fonds mutualisés et co-financement	
Sanitaires (CHU-CHR, CH et CHS)	Forfait obligatoirement applicable	Forfait obligatoirement applicable	Forfait obligatoirement applicable	Forfait non obligatoire (Forfait applicable sur la base du volontariat)
Médico-Sociaux (Personnes âgées et Handicap-Enfance-Famille)		Forfait non obligatoire (Forfait applicable sur la base du volontariat)		